



Groupes Tahkout, Haddad et Kouninef

# La cour d'Alger désigne des administrateurs

Page 24

# LE JOUR

## D'ALGERIE

### La pénurie du lait en sachet persiste Le groupe Giplait s'explique et rassure

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4865 - Lundi 26 août 2019 - Prix : 10 DA

Le panel de Karim Younès chez le mouvement El Bina

## Bengrina pour «un retour du dialogue entre l'ensemble de la classe politique»

Page 3

### L'esprit du G7

Par Mohamed Habili

Depuis que les Etats-Unis se sont donné pour président un certain Donald Trump, les sommets du G7 sont devenus le moment par excellence où les principales puissances occidentales, plus le Japon, étalent leurs divergences, en même temps que leurs dirigeants se donnent en spectacle. C'est ainsi qu'avant même que commence celui de Biarritz, son organisateur, Emmanuel Macron, dans une courte allocution à son peuple, que celui-ci n'attendait pas, a annoncé qu'il n'y aurait pas de communiqué final à l'issue du sommet. Il voulait de la sorte s'épargner l'espèce d'offense faite l'année dernière par Trump au Premier ministre canadien, Justin Trudeau, qui s'est vu sommé par le président américain, alors sur le chemin du retour, de retirer son paraphe du bas de la déclaration finale. Pas de texte commun à l'issue du sommet, ce qui après tout suppose un minimum d'entente sur les sujets brûlants du moment, en conséquence pas de sanction finale à craindre de la part de Trump. Le temps n'est plus où ces dirigeants, censés être les plus puissants du monde, si on met de côté les deux présidents russe et chinois, pouvaient raccorder leurs violons en quelques heures d'échanges à la bonne franquette. Si la forme dans son négligé même s'est développée et même raffinée, le contenu lui par contre s'est comme dissipé. Désormais, le plus que le pays hôte puisse attendre du show dont il est en charge, c'est qu'il n'y ait pas une mésentente si énorme que la tenue du prochain s'en trouve par là même compromise.

Suite en page 3

### Reçus par le ministre de l'Intérieur

## Dahmoune s'engage à «résoudre les problèmes» des retraités de l'ANP



Des représentants des retraités, radiés et invalides de l'ANP, ont été reçus, hier, par le ministre de l'Intérieur, Salah Eddine Dahmoune. Après avoir écouté leurs préoccupations, il s'est engagé à régler les problèmes en suspens qui lui ont été soumis par la délégation. Lire page 3

Impactée par le gel des avoirs d'Ali Haddad

## Fertial appelle la justice à la dissocier du groupe ETRHB

Page 3

Festival international du cinéma de Calgary

## «Abou Leïla» en compétition

Page 13

La pénurie de lait en sachet persiste

# Le groupe Giplait s'explique et rassure

■ La crise du lait pasteurisé en sachet semble ne pas connaître sa fin. Après le pain, le lait, produit consommé par les citoyens aux revenus modestes, a déserté le marché au cours de ces derniers jours.

Par Meriem Benchaouia

**M**algré la volonté affichée par le gouvernement pour développer la filière du lait cru et minimiser cette crise qui frappe régulièrement le marché, la pénurie perdure. L'exacerbation de la crise est devenue insupportable pour de nombreux citoyens. La situation s'enlise car la production nationale demeure insuffisante comparée à la forte demande, et ceci malgré toutes les initiatives émanant des autorités pour améliorer cette filière. Pour voir de près, nous nous sommes rapprochés hier de plusieurs magasins d'alimentation générale à Alger. De nombreux espaces commerciaux font face à une perturbation dans l'approvisionnement en lait pasteurisé en sachet, a-t-on constaté. La quasi-totalité des vendeurs approuvaient un défaut lié à la distribution et la production de cette matière. Se voulant rassurant le Groupe public de lait «Giplait», a annoncé qu'aucune mesure pour réduire les quantités de lait collectées à travers le territoire national n'a été prise, soulignant que le Groupe «ne ménage aucun effort» pour développer la production nationale de lait afin de réduire la facture des importations. «Suite au refus

de la laiterie fromagerie de Tesssala (Sidi Bel-Abbès), filiale du Groupe Giplait, de réceptionner des quantités de lait contenant des résidus d'antibiotiques livrées par certains collecteurs, le Groupe tient à rassurer tous les éleveurs conventionnés avec ses filiales qu'aucune mesure nouvelle tendant à réduire les quantités réceptionnées n'a été prise», a expliqué le Groupe dans un communiqué. Bien au contraire, a-t-on expliqué, «le Groupe reste à la disposition de tout éleveur et collecteur désirant intégrer son réseau de collecte de lait local». Néanmoins, Giplait a rappelé que les termes des conventions tripartites liant les directions des services agricoles, les collecteurs et les éleveurs à ses laiteries, prévoient que le lait livré aux laiteries «doit être indemne de toute substance pouvant altérer sa qualité ou avoir des conséquences sur la santé publique». D'ailleurs, le Groupe «n'a cessé d'instruire ses filiales de sensibiliser les éleveurs et les collecteurs sur les conséquences sanitaires que peuvent engendrer les résidus contenus dans le lait de vaches malades ou traitées aux antibiotiques sur les consommateurs» a-t-on souligné, précisant que «ces résidus ne sont pas détruits lors de la pasteurisation ou stérilisation».



lisation». Giplait a, par ailleurs, rappelé que le Groupe «ne ménage aucun effort» pour développer la production nationale de lait afin de réduire la facture des importations, à travers notamment le financement d'achat des génisses, d'aliment de bétail, d'aménagements d'étables et de matériel d'éleva-

ge, ainsi que de l'appui technique. La densification du réseau de collecte à travers l'ouverture de points de regroupement et de centres de collecte avait également permis d'accroître les quantités de lait collectées à travers le territoire national, ajoute le Groupe. Parallèlement à cela, Giplait précise qu'il a mis à «la

disposition des éleveurs et collecteurs tous les moyens humains et matériels, à savoir, des vétérinaires, des techniciens d'agro-élevage et de laboratoires, pour veiller sur la production d'un lait de qualité répondant aux normes et exigences de la réglementation algérienne».

M. B.

L'opération de choix de sites retardée

## Les souscripteurs AADL2 menacent d'organiser un sit-in à Alger

**L**es souscripteurs sont nombreux à dénoncer le retard de l'opération des choix des sites et nombreux à menacer les autorités compétentes, chargées de leur formule, d'organiser un sit-in devant le siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville le 11 septembre 2019. Depuis son lancement, la formule AADL rime avec problèmes, retard, qualité réduite. En effet, rien ne marche comme il faut. Sur les réseaux sociaux, les souscripteurs du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement 2 dénoncent le retard survenu dans l'opération de choix de sites au titre de ce programme. «Lamentable, affligeant et déplorable...» Voilà les adjectifs qui sont employés par les souscripteurs sur la page facebook AADL pour décrire les responsables de la formule de logement AADL qui prennent un malin plaisir à retarder chaque étape et ne pas tenir leurs promesses. Les souscripteurs ont décidé de réagir à cette situation en menaçant les autorités d'organiser un sit-in devant le ministère de l'Habitat le 11 septembre prochain. «On n'a pas le choix, à chaque fois on doit crier, menacer pour obtenir nos droits. Ce projet traîne depuis 2013, on en a assez de courir derrière eux pour nous remettre nos logements», indique Abdelraouf, père de trois enfants vivant toujours chez ses

parents à Bab El Oued et qui attend depuis 2013 la réception de son logement et qui fait partie des souscripteurs qui n'ont pas encore été autorisés à choisir leur site et qui se plaignent du fait que la procédure s'est arrêtée pour eux juste après le paiement de la première tranche. Ces derniers sont soucieux du destin de leurs logements et réclament des explications. «Ils nous ont laissé dans le flou. Rien n'est jamais clair. Jamais d'explications. Dans tous les pays du monde, quand il y a du retard, les responsables

communiquent les raisons de ce retard, s'expliquent et même s'excusent. Sauf en Algérie, on n'explique rien. On ne dit rien et on laisse les gens dans le flou», nous confie un autre souscripteur qui est actif sur la page facebook des souscripteurs de l'AADL. Selon un chiffre non officiel cité par des médias, le nombre de souscripteurs n'ayant pas choisi leurs sites au niveau de la wilaya d'Alger, seulement, et qui menacent de passer à l'action si des explications ne sont pas données dans les prochains

jours, par le ministre de l'Habitat ou même les responsables du logement AADL 2 est estimé à 31 000 souscripteurs. Selon certaines personnes qui vont participer à ce sit-in qui aura lieu le 11 septembre prochain devant le siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, cette décision d'organiser le sit-in a été prise après la circulation d'informations selon lesquelles des projets de logements LPA seront lancés à Alger. «Comment peuvent-ils lancer le projet LPA au moment où plusieurs autres

logements qui traînent depuis des années ne sont pas encore achevés. A l'image de la formule LSP, AADL, LPP...», interrogent les souscripteurs. En effet, plusieurs chantiers demeurent inachevés à travers le territoire national. Des milliers de logements qui devaient être réceptionnés, il y a des années, selon les délais contractuels fixés par les maîtres de l'ouvrage dans de nombreuses wilayas sont en stagnation. Des exemples de retards ne manquent pas.

Thinhinene Khouchi

ONS

## Le taux d'inflation à 2,7 % sur un an en juillet 2019

**L**'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2,7 % jusqu'à juillet 2019, selon les statistiques de l'Office national des statistiques (ONS) rendues publiques hier.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'au mois de juillet 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de août 2018 à juillet 2019, par rapport à la période allant de août 2017 à juillet 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en juillet 2019 par rapport à juin de la même année, elle a connu une

légère baisse de -0,7%, selon les données de l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 2,44 % en juillet dernier par rapport au mois précédent. Cette baisse est induite, particulièrement, par une décroissance de 4,92 % des prix produits agricoles frais, précise l'ONS. En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, essentiellement, par une baisse des prix des fruits et légumes dont la chute est de 4,1%, et de 3,8% respectivement, par rapport au mois de juin. En revanche, des augmentations des prix ont concerné, notamment, la viande

de poulets (+5,4%), les viandes rouges (+0,9%), et les œufs (+5,3%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une relative stagnation en juillet dernier, selon la même source. S'agissant des produits manufacturés, ils ont connu une légère hausse de +1,0 %, tandis que les services ont marqué une stagnation. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe éducation, culture et loisirs (+1,8), habillement et chaussures et les meubles et les articles de d'ameublement (+0,1%). Le groupe des produits divers a également observé une variation haussière de 2,7%,

alors que le reste s'est caractérisé en général par des stagnations. Durant les sept premiers mois de 2019, l'ensemble des prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 1,90 %, par rapport à la même période de 2018, relève l'ONS. Cette tendance haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des biens alimentaires (-0,28%) et les produits agricoles frais qui ont reculé de 2,3%. Les produits alimentaires industriels ont affiché une hausse de 1,77%, les biens manufacturés avec +3,97% et les services avec une augmentation de 3,19%. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

Reçus par le ministre de l'Intérieur

# Dahmoune s'engage à «résoudre les problèmes» des retraités de l'ANP

■ Des représentants des retraités, radiés et invalides de l'ANP, ont été reçus, hier, par le ministre de l'Intérieur, Salah Eddine Dahmoune. Après avoir écouté leurs préoccupations, il s'est engagé à régler les problèmes en suspens qui lui ont été soumis par la délégation.

Par Louiza Ait Ramdane

En effet, le ministre de l'Intérieur a promis de prendre en charge les revendications des retraités de l'ANP qui s'articulent, entre autres, autour de la revalorisation de leurs pensions de retraite, une prise en charge médicale adéquate, ainsi que l'accès au logement. «En poursuivant la prise en charge des revendications citoyennes, Monsieur Salah Eddine Dahmoune, le ministre de l'Intérieur, a reçu des représentants de l'Association nationale des retraités de l'Armée nationale populaire et à leur tête le président de cette association agréée par le ministère de l'Intérieur et ce, en présence de cadres centraux du département ministériel», lit-on dans le communiqué publié sur le site du ministère. Cette rencontre a constitué, précise la même source, une occasion pour le ministre de «souligner la reconnaissance de l'Etat algérien à l'endroit des individus de cette catégorie». Salah Eddine Dahmoune a noté la nécessité de constituer des ponts de dialogue à travers tous les niveaux d'une manière constante avec les représentants de cette association, en vue de

soulever leurs revendications. A l'occasion de cette rencontre, selon le même communiqué, le ministre de l'Intérieur a tenu à «réaffirmer son suivi permanent et l'attention particulière des autorités publiques pour la prise en charge de l'ensemble des revendications exprimées, tout en rappelant, au passage, son engagement à travailler pour la levée des contraintes auxquelles fait face cette association». Le même communiqué soutient que ladite association présidée par Tamer Ghodbane, est la seule reconnue par les autorités. Ainsi, le président de l'association a fait part de «sa reconnaissance et de ses remerciements» au ministre pour «cette audience et les conclusions qui y sont ressorties». Composée d'anciens militaires de l'activité, d'anciens contractuels, d'invalides, de radiés et de rappelés, l'association porte, depuis des années, plusieurs revendications, à l'instar de l'augmentation de la pension ainsi que la prise en charge médicale et sociale.

Pour rappel, la semaine dernière, les retraités de l'Armée ont tenté de marcher pacifiquement sur Alger, depuis plusieurs wilayas, en direction du siège du ministère de la Défense nationale, pour exiger la satisfaction



Ph.D. R.

d'un certain nombre de revendications. D'énormes bouchons se sont alors formés, engendrant la paralysie de la circulation sur l'autoroute Est-Ouest et les entrées d'Alger. La manifestation a été réprimée par les éléments de la Gendarmerie nationale déployés sur les principaux axes routiers menant vers la capitale, notamment sur l'autoroute Est-

Ouest, qui les ont empêchés en bloquant la circulation routière. Les retraités de l'Armée ont fait part, il y a un plus d'une semaine, de leur volonté de tenir un sit-in permanent devant le ministère de la Défense, afin d'exiger la satisfaction de leurs revendications liées à l'amélioration de leur statut social.

L. A. R.

Le panel de Karim Younès chez le mouvement El Bina

## Bengrina pour «un retour du dialogue entre l'ensemble de la classe politique»

Poursuivant le processus de concertations lancé avec les forces politiques nationales, l'Instance de médiation et de dialogue de Karim Younès a rencontré hier Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina. Une rencontre durant laquelle Bengrina a appelé «à un retour du dialogue entre l'ensemble de la composante de la classe politique en vue de trouver les solutions idoines à la crise que traverse le pays, et ce, à travers un processus de changement réel qui mènera vers un Etat des libertés, des droits où la démocratie n'est

pas que texte et décor». En outre, indiquant que cette rencontre était une occasion pour présenter les points de vue et les propositions de son mouvement pour une sortie de crise ainsi que les mécanismes garantissant des élections présidentielles transparentes, Bengrina se dira favorable à «toute initiative à l'écoute des citoyens». A ce sujet, il dira qu'El Bina se positionne «contre l'exclusion du dialogue de quelque partie qui soit, hormis celle rejetée par le hirak ou qui s'exclut elle-même». Aussi, plaidera-t-il pour «une approche de dialogue

intelligente constituant une force de propositions concrètes». De plus, réaffirmant son soutien à l'Instance de dialogue de Karim Younès, Bengrina soulignera «la nécessité de garantir un climat à même d'assurer la transparence des élections. Chose qui ne pourra être réalisée sans l'engagement d'une véritable impartialité exigée de la médiation». «Les élections présidentielles devront être une occasion pour le recouvrement de la confiance en le processus électoral pour peu qu'elles soient réalisées dans un environnement politico-juridique

favorable qui garantisse réellement la protection des voix des électeurs et la souveraineté de la volonté populaire», dira-t-il. En somme, El Bina rappelant «l'impératif pour les Algériens de se regrouper autour d'une table pour dialoguer et tracer les contours des prochaines étapes à traverser pour une sortie de crise», considérera que le dialogue, «principe civilisé pour une sortie de crise», «devra prendre en compte et concrétiser les attentes et les revendications du mouvement populaire pacifique du 22 février».

Lynda Naili

Impactée par le gel des avoirs d'Ali Haddad

## Fertial appelle la justice à la dissocier du groupe ETRHB

L'impact économique de la mise en détention provisoire des patrons, depuis le déclenchement de l'opération mains propres il y a quelques mois, se fait de plus en plus ressentir par les entreprises concernées qui se retrouvent dans une crise socio-économique sans précédent. A ce titre, après l'affaire du «Groupe Media Temps Nouveaux» de Ali Haddad qui a éclaté en juin dernier, hier c'était au tour de Fertial, entreprise algéro-espagnole spécialisée dans la fabrication d'engrais, de crier sa détresse. En effet, dans une note adressée aux employés, Stéphane Dieude, directeur général de Fertial dont

le groupe Ali Haddad détient 17% des actifs, évoque les difficultés auxquelles est confrontée son entreprise depuis le 20 juin dernier, date durant laquelle une décision de justice a été rendue contre le patron de l'ETRHB. «Une décision de justice datée du 20 juin 2019 prise par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a provoqué le gel de la quasi-totalité des comptes bancaires et des moyens de financement de Fertial. Cette décision a été prise dans le cadre des enquêtes en cours concernant l'actionnaire Ali Haddad et ETRHB ; Fertial n'étant nullement concernée par ces affaires en justice», a écrit Stéphane Dieude. «Depuis cette

date, poursuit-il, nous avons chargé nos avocats conseils de présenter tous les recours nécessaires devant le tribunal pour la levée de la mesure du gel des comptes bancaires tout en insistant sur la totale séparation des activités du Groupe ETRHB Haddad de celles de la société Fertial. Nous avons bon espoir d'y parvenir mais les délais judiciaires ne sont pas maîtrisables et bien souvent assez longs». «Entre-temps, Fertial a essayé, avec d'extrêmes difficultés et sous le contrôle très exhaustif de la banque BEA, de maintenir le paiement des salaires du personnel et de quelques fournisseurs et prestataires prioritaires pour le

maintien de son activité», a ajouté le DG de Fertial, qui souligne que «malheureusement, la BEA vient de recevoir des compléments et des clarifications portant l'application de la décision de justice du 20 juin 2019». Faisant que la banque a été contrainte de gérer, avec effet immédiat, les derniers comptes opérationnels de Fertial, «ce qui nous empêche de réaliser la moindre opération de paiement dont les salaires au titre du mois d'août que nous nous apprêtons à mettre en paiement», a-t-il précisé. Aussi, estimant que «Fertial ne peut être considérée comme faisant partie du groupe» Ali Haddad, M. Dieude, a appelé la justice à

## LA QUESTION DU JOUR

## L'esprit du G7

Suite de la page une

Qu'il n'en sorte rien, soit, mais qu'au moins il soit possible de se rencontrer dès l'année prochaine. Le plus important de ces retrouvailles annuelles, leur esprit en quelque sorte, ce n'est pas le sommet solennel, la rencontre de tous en même temps autour de la même table, mais les entretiens bilatéraux, autant dire les conciliabules, qu'elles permettent. Le public a eu droit dès la première heure à cet «improvisé» du président français tombant par hasard sur le président américain dans le hall de l'hôtel où il était descendu, et se saisissant de lui pour l'amener déjeuner dans un joli et apaisant décor. L'année dernière, Trump a attendu la fin de la rencontre pour faire des siennes. Cette année, c'est au moment d'embarquer pour la France qu'il est allé de son dernier avertissement à l'adresse de celle-ci, elle qui s'est permise de taxer les géants américains du numérique. Ses vins sont plus que jamais dans son collimateur. Comme on n'imagine pas que la France annule ce qu'elle vient juste de décider, on voit mal comment ses vins puissent être quand même éparpillés par les Etats-Unis. Dans les coulisses, le ton des membres de la délégation américaine n'annonce rien de bon en tout cas. Rien ne trouve grâce à leurs yeux, et moins que tout, la façon dont le pays hôte a tout ordonné, s'arrangeant pour que les principaux sujets au menu soient ceux qui servent le mieux l'image du président français au regard de son opinion interne. Les préoccupations propres à la France auraient pris le pas sur les questions internationales, qui elles seules intéressent les autres délégations, ont susurré les Américains dès leur arrivée à Biarritz, laissant à Trump le soin de dire du bien de son homologue français. Reste maintenant à se demander si les taxes promises ne seront pas décréées sur le chemin du retour.

M. H.

revoir sa décision «en reconnaissant que Fertial doit être dissociée de la situation de Monsieur Ali Haddad et de ses sociétés», et ce, dans la mesure où «il ne détient qu'une faible participation dans le capital social de notre société, ce qui ne lui permet pas d'en assurer le contrôle». Ainsi, qualifiant de cette situation de «dommageable pour l'ensemble des travailleurs de la société surtout à la veille de la rentrée scolaire», il dira que «nous travaillons donc avec nos avocats conseils afin que le tribunal, seule institution compétente en la matière, reconnaisse nos droits et procède à la levée des mesures prises contre Fertial».

Lynda Naili

Tizi Ouzou/Ils réclament le réseau d'assainissement, l'eau potable et le bitumage des routes

# Les routes nationales 12 et 25 bloquées par les manifestants

■ Les usagers de la route ont été désagréablement surpris, hier à Tizi Ouzou, par la fermeture de deux routes nationales traversant le territoire de la wilaya par des populations en colère contre les autorités n'ayant pas respecté leurs engagements de satisfaire leurs préoccupations quotidiennes.



Par Hamid M.

Il s'agit de la RN 12, bloquée au niveau de Oued Aissi (7 km à l'est de Tizi Ouzou) par des dizaines d'habitants occupant des bidonvilles et réclamant leur recasement ; et de la RN 25 fermée par des habitants

de Helil et Tifaou à hauteur de la commune d'Ait Yahia Moussa pour réclamer le lancement des projets retenus au profit de leurs villages inscrits depuis mars 2017, dont le bitumage de la route qui dessert ces deux villages sur une distance de plus de 6 kilomètres, l'achèvement des

travaux de raccordement de leurs habitations au réseau d'assainissement et l'alimentation en eau potable. A Oued Aissi, la route a été rouverte peu avant 12h, au soulagement des usagers de la route pris dans les bouchons occasionnés par cette fermeture que certains automobilistes ont

dénoncée pour les désagréments qui leur ont été causés. Quant à la RN 25, les protestataires occupaient toujours la route jusqu'en début d'après-midi, campant sur leur position et avertissant qu'ils ne rouvriront la route qu'une fois les engins devant entamer les chantiers pré-

cités sur les lieux. Les protestataires, issus des deux villages totalisant plus de 2 000 habitants, situés aux limites administratives des wilayas de Tizi Ouzou et de Boumerdès, refusent tout dialogue sans la satisfaction de cette revendication.

H. M.

## Assainissement du foncier industriel

### Le wali d'Alger transmet à la justice plus de 20 dossiers d'investisseurs défaillants

Le wali d'Alger, Abdekhalek Sayouda, a fait état avant-hier de la transmission à la justice de dossiers de plus de 20 investisseurs pour «défaillance» dans la réalisation de projets dans le cadre de contrats de concession. Dans le cadre de l'assainissement du foncier, notamment industriel, des dossiers de plus de 20 investisseurs ayant bénéficié d'assiettes en zones industrielles au titre de droit de concession ont été transmis à la justice pour «défaillance», et ce, après expiration des délais de

mises en demeure qui leur ont été adressées, a précisé M. Sayouda lors d'une conférence de presse au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite d'inspection aux projets du secteur de l'Education nationale. Il a affirmé, à ce propos, que la wali n'a pas la compétence pour annuler un contrat de concession qui relève du tribunal administratif. Dans ce cadre, le wali a indiqué que ses services ont finalisé récemment l'opération d'assainissement du dossier du foncier, supervisée par une commission ad hoc qui

a effectué un constat sur le terrain et élaboré des PV étayés par des photos de ces projets d'investissement pour lesquels des assiettes foncières ont été octroyées dans le cadre de la concession mais qui sont restées inexploitées. Des mises en demeure ont été adressées à tous les investisseurs accusant un retard dans la réalisation de leurs projets à travers les zones industrielles et d'activités, une procédure pour mettre fin au phénomène de manipulation du foncier industriel et à la violation

des cahiers des charges en vertu desquels des terrains ont été octroyés, a-t-il déclaré, ajoutant que certains investisseurs «ont réagi de manière positive» après avoir reçu la première mise en demeure. Des investisseurs se sont présentés pour céder, de manière volontaire, les terrains obtenus grâce aux contrats de concession, et ce, à cause de leur incapacité financière à réaliser leurs projets, a-t-il encore dit. Il a indiqué que l'opération d'assainissement du foncier a été lancée parallèlement à la dernière

étape de relogement, et ce, dans l'objectif de récupérer les assiettes foncières se trouvant au niveau de la wilaya Alger pour leur affectation à des projets publics dans le domaine de l'habitat et des travaux publics, ainsi qu'à d'autres secteurs vitaux. Le wali d'Alger a fait savoir, dans ce sens, que l'opération de «récupération» des terrains non exploités devra se poursuivre lors des prochains jours, que ce soit à travers la justice ou le retrait immédiat (annulation de la décision du wali).

A. F.

## Prévue pour fin septembre à Oran

### Une quarantaine d'exposants à la 3<sup>e</sup> édition du Salon Pharmex

La troisième édition du Salon de la pharmacie et de la parapharmacie de l'Ouest (Pharmex 2019) se tiendra du 26 au 28 septembre prochain au Centre des conventions d'Oran avec la participation de pas moins de 40 exposants, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement,

organisé sous le slogan «La communication, le management et la gestion de l'officine», réunira la communauté des pharmaciens de la région Ouest, les principaux acteurs du secteur de la santé, la communauté universitaire ainsi que des représentants de la Cnas, Casnos et autres. L'objectif

principal étant de réunir les entreprises pharmaceutiques opérant dans la région de l'ouest du pays pour faire découvrir leurs nouveaux produits et services, entretenir les contacts existants et attirer de nouveaux clients, mais aussi de «discuter de la situation actuelle de cette profession et

des difficultés auxquelles fait face le pharmacien au quotidien», a-t-on ajouté de même source. Des conférences et des ateliers thématiques seront consacrés, lors de ce salon, à des sujets d'actualité dans le domaine de la pharmacie abordant, entre autres, le rôle du pharmacien, les

contraintes auxquelles fait face le pharmacien, a-t-on fait savoir. Cet événement scientifique sera organisé par l'agence de communication «Pertinence consulting» en collaboration avec l'Agence thématique de recherche en science de la santé (ATRSS).

A. S.

## Fortement affectés par les inondations des crues

### Les habitants du village de Sidi R'ghis en colère

Sidi R'ghis, dans la commune d'Oum El Bouaghi, ont bloqué dimanche la route nationale (RN) 10 menant vers la wilaya de Constantine pour revendiquer la protection de leur région des inondations des crues de l'oued Lemla, a-t-on constaté. Selon nombre de citoyens, les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le villa-

ge de Sidi R'ghis, dans la nuit d'avant-hier à hier, ont engendré l'augmentation du volume d'eau de l'oued Lemla et provoqué des inondations dans plusieurs maisons et quartiers, notamment à Dechra, à proximité du terrain de football, déplorant des dégâts matériels. «La nuit de samedi a été particulièrement difficile pour les vil-

lageois dont les maisons ont été inondées et leurs meubles et biens détruits», ont indiqué des citoyens qui ont réclamé «une solution technique» à l'oued qui traverse la région, tout en exprimant leur crainte de voir les crues causer d'autres dégâts avec l'arrivée prochaine de la saison de pluies. Dès l'alerte donnée, les services de

la Protection civile sont intervenus pour porter assistance aux citoyens, à travers des opérations de pompage des eaux des habitations, l'évacuation des personnes et véhicules bloqués dans les eaux de pluie, a-t-on indiqué à la direction locale de la Protection civile. Selon la même source, les eaux ont atteint, dans certains quartiers,

jusqu'à 20 cm. A noter que les tentatives de l'APS pour joindre le président de l'Assemblée populaire (APC) d'Oum El Bouaghi sont restées vaines. Le tronçon routier de la RN 10, traversant Sidi R'ghis étant toujours fermé, les habitants réclament la présence des autorités locales.

Aicha R./APS

## Pêche

# L'amélioration génétique de l'aquaculture pour perfectionner la sécurité alimentaire

■ Une application plus large de l'amélioration génétique en aquaculture stimulera de manière significative l'approvisionnement durable en nourriture pour les générations futures, indique l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans son nouveau rapport publié sur son site web.

Par Salem K.

« Une application plus large, appropriée et à long terme de l'amélioration génétique en aquaculture, axée sur l'élevage sélectif, contribuera à stimuler la production alimentaire pour faire face à une augmentation prévue de la demande de poisson et de produits à base de poisson avec relativement peu d'aliment supplémentaire, terre, eau et autres intrants », a assuré le rapport de la FAO. L'Institution onusienne, basée à Rome, relève que l'aquaculture accuse un retard considérable par rapport à l'agriculture terrestre – cultures et élevage – en termes de caractérisation, de domestication et d'amélioration de ses ressources génétiques pour la production alimentaire. Le rapport conclut que les Etats ont la possibilité d'améliorer considérablement la production aquacole durable grâce à la gestion stratégique et au développement de certaines des plus de 550 espèces actuellement utilisées en aquaculture. Selon le document, basé sur des informations fournies par des pays représentant 96% de la production aquacole mondiale et plus de 80% de la production des pêches de capture, les pays élèvent encore principalement du poisson sauvage, 45% des espèces cultivées ne diffèrent guère de leurs homologues sauvages. Le rapport note également qu'un peu plus de la moitié des pays déclarants considèrent que l'amélioration génétique a un impact significatif sur leur production aquacole, contrairement à l'utilisation intensive de races et de variétés améliorées dans l'élevage et la production végétale. Le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, cité dans le rapport, affirme que le travail

PH.D. R.



de collecte et d'analyse de données piloté par les pays concernés, met en évidence les pressions exercées par la demande croissante de poisson et de produits à base de poisson sur les espèces d'élevage, leurs espèces sauvages apparentées et les habitats dont elles dépendent, ainsi que les possibilités de croissance durable. « C'est pourquoi il est essentiel de préserver, gérer et développer davantage les ressources génétiques aquatiques de la planète, en permettant aux organismes de se développer, de s'adapter aux impacts naturels et anthropiques tels que le changement climatique, de résister aux maladies et aux parasites et de continuer à évoluer pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et d'un monde sans faim », soulignent-ils. D'autre part, les auteurs du rapport estiment qu'une population humaine croissante devrait entraîner une

augmentation de la consommation de poisson d'environ 1,2% par an au cours de la prochaine décennie. La production de poisson et de produits de la pêche devrait atteindre plus de 200 millions de tonnes d'ici à 2030, selon les prévisions de la FAO. « Etant donné que la production des pêcheries de capture mondiales s'est stabilisée autour de 90 à 95 millions de tonnes par an, près d'un tiers des stocks de poissons de mer étant surexploités, il y a peu de possibilités d'augmenter la production dans un avenir prévisible, à l'exception de la gestion des pertes et du gaspillage et de l'efficacité », font-ils savoir. « L'aquaculture devrait donc répondre en grande partie à la croissance attendue de la demande de poisson et de produits à base de poisson. Dans ce contexte, l'utilisation responsable et durable des ressources génétiques aquatiques sera essentielle pour remplir ce rôle », ajoutent-

ils. Pour ce faire, ils recommandent le recours aux technologies disponibles pour améliorer les ressources génétiques aquatiques, en mettant l'accent sur des programmes de sélection sélectifs bien conçus à long terme, susceptibles d'accroître la productivité des espèces aquatiques de 10% par génération.

## De nombreuses espèces sauvages menacées d'extinction

Par ailleurs, le rapport fait remarquer que toutes les espèces d'élevage ont encore des espèces sauvages apparentées dans la nature mais que beaucoup de ces espèces sauvages sont menacées et ont besoin d'une conservation ciblée et priorisée, rappelant à cet effet les pays à élaborer des politiques et des actions pour répondre à ce besoin. Selon le même document, les espèces sauvages les plus appauvries parmi les espèces cultivées sont l'esturgeon russe, le huchen, l'esturgeon béluga, le saumon de l'Atlantique et la truite brune. Le rapport note également les impacts potentiels des fuites, y compris des espèces non indigènes, des exploitations aquacoles, sur la biodiversité et les écosystèmes, et appelle à un échange et à une utilisation responsables des ressources génétiques aquatiques indigènes et non indigènes. A cet effet, ils recommandent des politiques plus larges de sécurité alimentaire et de nutrition tout en prenant en considération les stratégies de développement à long terme pour l'aquaculture, y compris la gestion transfrontalière des ressources génétiques aquatiques, l'accès et le partage des avantages, l'amélioration génétique et la conservation.

Dans ce contexte, le rapport souligne la nécessité d'accroître la sensibilisation et le renforcement des capacités pour développer et maintenir la caractérisation et l'amélioration génétiques, en particulier dans les pays en développement, notamment par la formation de généticiens afin de soutenir les programmes de sélection. A la demande de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, une réponse volontaire et collaborative est en cours d'élaboration pour remédier aux lacunes et aux besoins identifiés dans le rapport, selon la même source. Elle assure enfin que les pays membres de la FAO examineront et négocieront cette réponse avant son adoption en tant que Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et le développement des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture.

S. K./APS

## Chine Forte augmentation de la production de charbon

L'INDUSTRIE du charbon de la Chine a enregistré un développement important au cours des 70 dernières années, dont la production a augmenté et la structure s'est améliorée. La production de charbon a atteint 3,68 milliards de tonnes en 2018, soit 115 fois celle d'il y a 70 ans, d'après Huang Yuzhi, chef du Bureau national de la surveillance de la sécurité des mines. Au fur et à mesure que la Chine améliore l'efficacité des mines de charbon et réduit ses capacités désuètes, le nombre de mines de charbon a fortement diminué pour atteindre environ 5 700 en 2019, contre environ 82 000 en 1997, a-t-il noté. L'équipement de l'exploitation minière s'est rapidement développé au cours de ces années, et l'automatisation aide à réduire les accidents. Le charbon a été une source d'énergie importante qui a soutenu le développement industriel de la Chine au cours des dernières décennies. Dans le cadre du développement vert et des efforts du pays face aux changements climatiques, les autorités ont lancé des initiatives pour promouvoir l'utilisation de l'énergie propre et réduire la dépendance excessive au charbon.

R. E.

## Guerre commerciale sino-américaine

### Trump ne voit pas de tension au G7

Donald Trump a affirmé hier que sa guerre commerciale avec la Chine ne provoquait pas de tension au sommet du G7, malgré les inquiétudes exprimées par plusieurs autres dirigeants. Le président américain a également indiqué à Biarritz (sud-ouest de la France) qu'il n'entendait pas prendre d'autres mesures contre Pékin pour l'instant. « Je pense qu'ils respectent la guerre commerciale. Elle devait avoir lieu », a déclaré Donald Trump à des journalistes avant une réunion avec les autres dirigeants du G7, dont Emmanuel Macron, Angela Merkel et Shinzo Abe. Questionné sur d'éventuelles cri-

tiques de ses homologues sur le sujet, il a affirmé : « Non, pas du tout. Je n'ai pas entendu cela ». En fait, plusieurs de ses homologues ont exprimé leurs inquiétudes sur l'impact négatif de ce conflit commercial sur l'économie mondiale et les marchés. A l'instar du Premier ministre britannique Boris Johnson qui a déclaré à Donald Trump qu'il était « en faveur d'une paix commerciale » et qu'il « n'aime pas les taxes douanières ». Les marchés financiers ont chuté après l'annonce de nouvelles taxes américaines sur un total de 550 milliards de dollars d'importations chinoises, en réponse à une nouvelle hausse des droits de

douanes chinois. Le président américain a néanmoins admis avoir quelques doutes sur l'opportunité d'une escalade de sa guerre commerciale. Il a indiqué qu'il s'abstiendrait pour l'instant de déclarer un état d'urgence nationale qui l'autoriserait, selon lui, à ordonner aux entreprises américaines de quitter la Chine. « J'en ai le droit, si je veux. Je pourrais déclarer un état d'urgence nationale. Mais je n'en ai pas l'intention pour l'instant », a-t-il dit. Donald Trump a brandi la menace de mesures drastiques vendredi en tweetant que « les entreprises américaines ont l'ordre d'immédiatement commencer à rechercher une alter-

native à la Chine ». Malgré ses commentaires plus nuancés dimanche, Donald Trump a défendu sa stratégie envers la Chine qu'il a accusée de « vol de propriété intellectuelle à hauteur de 300 à 500 milliards de dollars par an ». « Nous perdons au total environ 1 000 milliards de dollars par an. Sous de nombreux aspects, c'est une urgence », a-t-il commenté. Comme il le répète depuis des mois, Donald Trump a réaffirmé que la Chine cédera à la fin aux demandes américaines et modifiera sa relation commerciale avec les Etats-Unis. « Nous sommes en discussions. Ils veulent un accord autant que nous », a-t-il assuré.

Mahi O.

Rentrée scolaire à Alger

# Réception prévue de 102 établissements éducatifs

■ Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a indiqué que l'année scolaire 2019/2020 verra la réception de 102 établissements éducatifs de différents cycles (primaire, moyen et secondaire).

Par Nassima A.

En prévision de la rentrée scolaire 2019-2020, il est prévu la réception de 102 établissements, dont des groupes scolaires (primaires), des collèges et des lycées en plus de 24 classes d'appoint et de 9 cantines, a précisé M. Sayouda lors d'un point de presse au terme d'une visite d'inspection à nombre de projets du secteur de l'Education nationale au niveau des circonscriptions administratives de Rouiba, Bir Mourad Raïs et Chérag. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Alger a fait état, à cette occasion, de la réception la semaine prochaine, de 65 groupes scolaires de cycle primaire (sur 78 projets en cours de réalisation) ainsi que de 13 autres durant le premier trimestre de l'année scolaire, soit 960 classes d'une capacité supplémentaire de plus de 38.400 places pédagogiques. Il a évoqué également la réception de 13 collèges, de 5 lycées, de 29 classes d'appoint et 9 cantines. Ces établissements, équipés de tous les moyens pour accueillir les élèves, permettront d'alléger la surcharge dans plusieurs infrastructures éducatives, particulièrement au niveau des nouveaux pôles urbains comme El Kerrouche (Reghaïa), Ain Malha et Djenane Sfari (Gué de Constantine), Ouled Fayet, la nouvelle ville de Sidi Abdellah et d'autres communes, a-t-il précisé. Pour le cycle moyen, il est prévu la réception de pas moins de 265 classes d'une capacité supplémentaire de 10 240 places. Quant au cycle secondai-



re, 5 nouveaux lycées ont été réceptionnés sur un total de 8 programmés, offrant près de 8 000 nouvelles places, a ajouté le wali d'Alger, affirmant qu'il sera mis fin au système de la double vacation dans la plupart des établissements éducatifs. Par ailleurs, M. Sayouda a fait état de la disponibilité des assiettes foncières destinées à la réalisation de 98 établissements éducatifs à Alger, pour un budget de 12,830 milliards de DA, indiquant que l'opération est en phase des marchés publics pour engager les travaux de réalisation. Evoquant

les opérations de restauration touchant notamment l'éclairage, les salles d'eau et la peinture afin d'améliorer les conditions de scolarisation, le même responsable a affirmé qu'une enveloppe de 100 milliards de centimes ont été débloqués pour les opérations de restauration et de réhabilitation, dont 52 milliards de centimes pour les écoles primaires, 22 milliards de centimes pour les établissements du cycle moyen et 25 milliards de centimes pour le cycle secondaire. Pour ce qui est de la solidarité au profit des familles démunies, M.

Sayouda a déclaré que la wilaya a consacré une enveloppe de 13 milliards de centimes à répartir à travers les communes pour l'acquisition de 25 000 cartables, dans un premier temps, et de 30 milliards de centimes au titre de la bourse scolaire (3 000 DA) au profit de 100 000 élèves. Concernant les cantines scolaires, au nombre de 331 à travers la wilaya d'Alger, le wali a fait état d'une enveloppe de l'ordre de 76 milliards de centimes de la part du Fonds commun des collectivités locales afin d'améliorer la qualité des repas proposés au

niveau des écoles primaires, outre la consécration de 216 bus scolaires au profit de plus de 25 000 élèves. M. Sayouda a fait savoir, en outre, que plus de 4 000 milliards de centimes ont été consacrés au titre du budget supplémentaire de la wilaya (en cours de validation au niveau des services du ministère de l'Intérieur), pour la réalisation de projets de proximité, enregistrés depuis des années et non lancés, ayant un rapport direct avec le quotidien du citoyen, comme les routes, l'éclairage public et la rénovation des canalisations des eaux usées, en accordant la priorité aux secteurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du territoire. A ce propos, il a souligné sa volonté de garantir les enveloppes financières nécessaires à la réalisation de ces projets «*afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen*», déplorant, par ailleurs, le fait que le taux de raccordement au réseau du gaz ne dépasse pas les 70% dans la capitale.

N. A./APS

## Oran 3 655 bacheliers affectés à l'USTO-MB

QUELQUE 3 655 nouveaux bacheliers ont été affectés à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) au titre de la prochaine rentrée 2019/2020, a-t-on appris du chargé de la communication auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. La majorité de cet effectif suivra son cursus dans les domaines de formation des sciences et technologies (ST, 1 798 places pédagogiques), des sciences de la nature et de la vie (SNV, 606) et des mathématiques et informatique (MI, 387), a précisé à l'APS Boudiaf Maamar. En outre, 215 bacheliers entameront leur parcours de formation en architecture, urbanisme et métiers de la ville (AUMV), 126 en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), et 58 en sciences de la matière (SM). L'université compte également trois filières à recrutement national, à savoir l'hydraulique (182 places pédagogiques), le génie maritime (129) et la métallurgie (104). La rentrée à venir sera aussi marquée par l'ouverture d'une nouvelle Licence professionnelle dédiée à la technologie automobile au profit d'une première promotion de 50 bacheliers, a indiqué le chargé de communication de l'USTO-MB.

R. R.

Adrar

## Des mesures «urgentes» pour améliorer l'alimentation en électricité à Reggane

Des mesures «urgentes» ont été prises par la Société de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz) pour améliorer l'alimentation en électricité dans la commune de Reggane (sud d'Adrar), a-t-on appris auprès des services de cet organisme. Susceptibles de mettre fin aux fréquentes coupures de courant électrique enregistrées ces derniers jours à travers certains quartiers de cette collectivité, ces mesures concernent, notamment, la redistribution des transforma-

teurs électriques sur l'ensemble des lignes de distribution afin d'éviter la surcharge et identifier les «points noirs» sur le réseau, a-t-on précisé. Ces actions viennent s'ajouter au programme 2020 portant notamment sur la réalisation de deux nouvelles lignes de distribution à Reggane pour renforcer le réseau, ainsi que l'installation de nouveaux transformateurs électriques pour l'amélioration de la distribution de cette énergie vitale, a-t-on souligné. Une équipe technique de Sonelgaz de Béchar

a été dépêchée sur place pour rétablir la situation, notamment au niveau de la nouvelle centrale électrique. Les fréquentes coupures de courant électrique, enregistrées ces derniers jours, notamment dans l'après-midi, ont provoquées une large protestation des citoyens de cette région. Les habitants de la commune Reggane ont, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de développer l'alimentation en gaz naturel et de raccorder au réseau principal les habitations de ksours

répartis sur le territoire des communes de Reggane et Sali, ce qui permettra, selon ces derniers, de mettre fin aux difficultés en matière d'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane. Les services de la Direction de Sonelgaz d'Adrar ont fait état d'un projet retenu en faveur de la commune de Reggane pour l'extension du réseau de gaz naturel sur une distance de 48 km, dont le lancement des travaux est prévu au mois de septembre prochain.

Samy Y.

Jijel

## Raccordement de 840 foyers de la commune de Sidi Maârouf au réseau de gaz naturel

Pas moins de 840 foyers de la localité d'El Montaya, située sur les hauteurs de la commune de Sidi Maârouf (70 km à l'Est de Jijel), ont été raccordés au réseau du gaz naturel à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20

août 1955/1956). Ce projet, pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 60 millions de dinars a été puisée du budget de la wilaya, a été réalisé dans un délai de 12 mois, selon les explications fournies sur les lieux. Cette opération, présidée par les autorités locales et tant attendue par les habitants de cette locali-

té, permet d'améliorer le cadre de vie de centaines de familles de la région et de mettre fin aux «tracasseries» liées à la recherche des bonbonnes de gaz, a-t-on souligné. Dans le cadre de la cérémonie commémorative, les autorités locales, civiles et militaires, ont également procédé à l'inauguration de

plusieurs infrastructures dans la commune de Boumaârouf, entre autres, une salle de soin à Chekrida, ainsi qu'à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une stèle à l'effigie des chouhada de la guerre de Libération nationale dans la localité de Boulahmam.

A.O.

Maroc

# Zefzafi et cinq militants du Hirak du Rif demandent à être déchus de leur nationalité

■ Le leader du mouvement rifain au Maroc, Nasser Zefzafi et 5 autres militants de la contestation, actuellement en détention, ont demandé à être déchus de leur nationalité, ont rapporté des médias locaux.

Par Fella Y.

Les six hommes ont adressé leur demande au ministre de la Justice et au procureur général du Roi près la Cour de cassation en dénonçant l'instrumentalisation de la justice qui a rejeté les preuves de leur innocence, ont ajouté les mêmes sources, citant un communiqué lu par le père de Nasser Zefzafi. Les militants du mouvement rifain se sont indignés aussi d'avoir subi des tortures pendant leurs interrogatoires, des faits mentionnés dans un rapport officiel «*enterré*» par les autorités, ont poursuivi les médias locaux. Les signataires du communiqué, Nasser Zefzafi, Nabil Ahamjik, Ouassim el Boustati, Samir Ighid, Mohamed el Haki et Zakaria Adechour, se trouvent à la prison de Fès où ils ont été transférés après la confir-



mation de leurs lourdes peines en appel. Nasser Zefzafi a été condamné à 20 ans de prison ferme pour «*complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat*». En appel, comme en pre-

mière instance, le leader du Hirak a boycotté avec ses co-accusés un «*procès politique*» et les avocats de la défense ont refusé de plaider, réclamant un procès «*équitable*». La demande

des militants du Hirak du Rif d'être déchus de leur nationalité survient au moment où le comité de soutien au mouvement a affirmé que toutes les formes pacifiques de rassemblement et de

manifestation sont toujours interdites dans la région. Selon le comité de soutien, de nouvelles procédures judiciaires ont été ouvertes contre des citoyens qui ont exercé librement leur droit constitutionnel à manifester pacifiquement. Le Hirak du Rif avait été déclenché par la mort, en octobre 2016, d'un vendeur de poissons, broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise par des agents marocains. Estimé à plusieurs centaines, le nombre exact de condamnations liées au mouvement n'est pas connu. Certains détenus ayant purgé leur peine, d'autres ayant bénéficié d'une grâce royale, il reste une soixantaine de militants en prison, dont 29 du groupe des meneurs condamnés à Casablanca, selon l'association des familles de détenus du mouvement. F. Y./Agences

Libye

## L'ONU dit suivre de près les tentatives illégales de vente de pétrole

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a déclaré que les Nations unies suivaient de près les tentatives de vente illégale de pétrole libyen. Stephanie Williams, représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques en Libye, a confirmé les efforts de l'ONU en ce sens lors de sa rencontre vendredi avec Mustafa Sanalla, président de la National Oil Corporation (NOC) du gouvernement libyen soutenu par l'ONU. «*M<sup>me</sup> Williams a souligné que l'ONU suivait de près les tentatives de vente de pétrole en violation des résolutions de l'ONU sur*

*la sécurité et réaffirmé que la NOC était la seule entité internationalement reconnue jouissant du droit d'exporter et de vendre du pétrole libyen*», a déclaré la Manul dans un communiqué. La Libye est politiquement divisée entre un gouvernement basé dans l'ouest soutenu par l'ONU et un gouvernement basé dans l'est, chacun ayant sa propre compagnie pétrolière. La plupart des ports et des champs pétroliers sont toutefois contrôlés par les forces du général à la retraite, Khalifa Haftar. Aguila Salah, président de la Chambre des représentants basée dans l'est, a pour sa part révélé que le gouvernement basé dans l'est n'avait pas

réussi à vendre de pétrole en raison de l'opposition internationale.

### Reprise des vols à l'aéroport de Tripoli

Les vols ont repris dans le seul aéroport de la capitale libyenne après avoir été suspendus quelques heures en raison du tir d'une roquette au moment de l'arrivée de deux avions, selon sa direction. L'aéroport a frôlé une fois de plus la catastrophe quand une roquette est tombée au moment de l'atterrissage de deux avions de compagnies libyennes : un vol en provenance d'Istanbul et un autre

de Médine, en Arabie saoudite, qui ramenait des pèlerins de La Mecque. L'aéroport Mitiga est situé à quelques kilomètres à l'est de la capitale, dans la zone contrôlée par le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli. Il est fréquemment visé par des tirs des forces du général à la retraite Khalifa Haftar, qui cherchent à s'emparer de la capitale. La direction de l'aéroport n'a pas dit qui était à l'origine du tir mais les forces pro-GNA ont accusé le camp de Haftar d'en être responsable. Après quelques heures d'arrêt, l'espace aérien a été rouvert et le trafic a pu reprendre à la mi-journée avec un décalage dans le pro-

gramme des vols, selon les autorités aéroportuaires. Mitiga est le seul aéroport fonctionnel de la capitale libyenne depuis la fermeture en 2014 de l'aéroport international de Tripoli, gravement endommagé par des combats. Il a été fermé une dizaine de fois cet été en raison de tirs de roquettes. Et un gardien avait été tué et des agents de sécurité blessés le 15 août dans des tirs. La mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) s'est inquiétée début août de la «*fréquence croissante*» de ces attaques ayant failli toucher des avions civils à maintes reprises.

Sara B./APS

Mauritanie-Chine

## Signature d'un accord pour des projets communs de 41 millions de dollars

La Mauritanie et la Chine ont conclu, à Nouakchott, un accord annuel de coopération économique et technique portant sur un financement de près de 41 millions de dollars (1,5 milliard N-Ouguiya) pour réaliser des projets qui seront choisis ultérieurement par les gouvernements des deux pays. L'accord a été signé par le ministre mauritanien de l'Economie et de l'Industrie, M. Cheikh El Kebir Ould Moulay Taher et l'ambassadeur de Chine en Mauritanie, M. Zhang Jianguo. S'exprimant lors de la cérémonie de signature, Ould Moulay Taher a exprimé sa gratitude au gouvernement chinois pour l'appui multiforme que la Chine apporte aux programmes et stratégies de développement de la Mauritanie. La signature de cette convention intervient au moment où le gou-

vernement met les dernières retouches sur son programme censé traduire dans les faits les engagements du président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a-t-il indiqué. Le responsable mauritanien a expliqué que ce programme

devrait, à terme, créer un saut qualitatif dans tous les domaines de la vie nationale, ce qui nécessite l'appui des partenaires au développement et particulièrement la Chine pour atteindre cet objectif. La Chine a accompagné la Mauritanie dans sa marche

vers le développement, à travers la réalisation d'importants programmes d'infrastructures et d'équipements, s'est-il félicité, notant que la signature de cette convention est de nature à impulser une nouvelle dynamique de coopération fructueu-

se entre les deux pays. L'ambassadeur de Chine s'est félicité, de son côté, du niveau des relations mauritano-chinoises qui datent de plusieurs décennies. Dans le cadre de la coopération entre les deux pays, plusieurs projets portant sur des infrastructures de base et de services permettant de jeter les bases d'un développement économique et social en Mauritanie ont été réalisés, a-t-il dit. La coopération bilatérale, régie par de nombreux accords, connaît une évolution importante au niveau des échanges commerciaux, la Chine venant en tête des pays importateurs de la Mauritanie et constitue son deuxième fournisseur, selon le dernier rapport du Bureau mauritanien des statistiques.

A. O.

Tunisie

### Fin au service de tout imam ou cadre religieux en cas d'instrumentalisation partisane

LE MINISTRE tunisien des Affaires religieuses, Ahmed Adhoum, a affirmé que le département mettra fin au service de tout imam ou cadre religieux qui aura commis des dépassements portant atteinte à la neutralité des mosquées et des lieux de culte et en lien avec toutes les formes de leur instrumentalisation à des fins partisans. Adhoum a déclaré à l'agence tunisienne d'information, TAP, en marge de sa participation à la conférence régionale sur «*l'importance du rôle de l'imam prédicateur dans la consécration de la transparence des élections législatives et présidentielles 2019*», que le ministère a mis en place des règles concernant les prêches et le traitement immédiat de tout dépassement commis. Organisée par le ministère des Affaires religieuses, en partenariat avec le bureau du Haut commissariat des droits de l'Homme à Tunis et l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), cette conférence régionale vise à sensibiliser à l'importance des règles inhérentes au discours religieux et le cadre juridique organisant les campagnes électorales. R. M.



Liban

# «Agression» d'Israël après la chute de drones sur un bastion du Hezbollah

■ Le Liban a dénoncé hier une «agression» d'Israël après la chute de deux drones dans la banlieue sud de Beyrouth, fief du mouvement chiite pro-iranien Hezbollah, et averti que cet incident, quasi inédit ces dernières années, pourrait encore accroître les tensions régionales.

Par Rosa C.

L'incident est intervenu avant l'aube, quelques heures après l'annonce par Israël de frappes menées en Syrie voisine pour empêcher, selon l'État hébreu, une force iranienne de lancer une attaque à l'aide de drones explosifs. Considéré par Israël et les États-Unis comme une «organisation terroriste», le Hezbollah est un acteur politique majeur au Liban, où il est représenté au gouvernement et au Parlement. C'est aussi une force militaire qui intervient depuis des années dans le conflit syrien, en soutien au régime de Bachar al-Assad. Ces derniers mois, le mouvement chiite et les responsables israéliens, dont le dernier conflit ouvert remonte à 2006, ont multiplié les déclarations va-t-en-guerre. L'État hébreu mène régulièrement des bombardements en Syrie contre le Hezbollah et ses alliés, l'Iran et le pouvoir d'Assad. Cette fois, le face-à-

face a débordé au Liban même. «Deux drones appartenant à l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais (...) au-dessus de la banlieue sud de Beyrouth. Le premier est tombé et le second a explosé dans les airs causant des dégâts matériels», a annoncé l'armée libanaise dans un communiqué. Le Hezbollah avait auparavant affirmé que l'explosion du second drone avait touché un de ses centres des médias. «Le second (drone), chargé d'explosifs, a détoné, causant d'importants dommages» au centre, a assuré à l'agence nationale (ANI) un porte-parole du Hezbollah, Mohamed Afif. L'armée a indiqué «avoir bouclé le secteur», et annoncé que la police militaire se chargeait de l'enquête. Un correspondant de l'AFP a entendu avant l'aube une grande explosion. A quelques dizaines de mètres du centre des médias, il a vu les forces de sécurité libanaises se déployer. Les services de sécurité du Hezbollah étaient



aussi présents. Le président Michel Aoun a dénoncé une atteinte à «la stabilité et à la paix au Liban et dans la région». Cette «nouvelle agression» constitue «une tentative de pousser la situation vers davantage de tensions», a fustigé le Premier ministre Saad Hariri, un rival du Hezbollah sur la scène politique libanaise. M. Hariri a dénoncé «une violation de la résolution 1701» de l'ONU ayant mis fin au sanglant conflit de 2006 entre le Hezbollah et Israël. Les 33 jours de guerre, au cœur de l'est, avaient fait 1.200 morts côté libanais, et 160 côté israélien. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, qui ne cesse de mettre en garde Israël contre toute attaque et menace de répliquer, doit s'exprimer dans la journée. Interrogée par l'AFP, l'armée israélienne a refusé de commenter. Ces dernières années, l'hostilité entre Israël et le Hezbollah a surtout eu lieu en Syrie, déchirée depuis 2011 par une guerre meurtrière. Tard samedi soir, l'aviation israélienne

a encore mené des frappes dans ce pays. La défense anti-aérienne syrienne est entrée en action pour contrer des «missiles israéliens» visant les environs de Damas, a indiqué une source militaire citée par l'agence officielle Sana. Elle a assuré que la plupart avaient été abattus avant d'atteindre leurs cibles. De son côté, l'armée israélienne a annoncé avoir frappé pour empêcher «une tentative iranienne de la force al-Qods (l'unité d'élite des Gardiens de la Révolution, NDLR) de mener une attaque depuis la Syrie contre des cibles dans le nord d'Israël avec des drones tueurs». «La menace était significative», a déclaré aux journalistes un porte-parole de l'armée israélienne, Jonathan Conricus, tenant l'Iran et Damas responsables de cette attaque. Il a également noté que, si les forces iraniennes avaient lancé des roquettes et des missiles contre Israël à trois reprises en 2018, l'utilisation de drones «kamikazes» était une tactique nouvelle. Le Premier

ministre israélien Benjamin Netanyahu a salué une «action opérationnelle majeure». «L'Iran n'a aucune immunité», a-t-il poursuivi. «Nos forces opèrent dans tout secteur contre l'agression iranienne». Le raid israélien a eu lieu à Aqraba, au sud-est de Damas, selon le porte-parole militaire israélien, et a visé «plusieurs cibles terroristes et installations militaires appartenant à la force al-Qods ainsi qu'à des milices chiites». Deux combattants du Hezbollah et un Iranien ont été tués dans les frappes, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui dispose d'un vaste réseau de sources dans le pays. Cité par l'agence iranienne llna, un haut responsable iranien a toutefois de son côté démenti que des positions de la Force Qods aient été touchées. «Ce n'est pas vrai», a déclaré Mohsen Rezaie, ancien haut responsable de la force Qods aujourd'hui secrétaire du Conseil de discrètement, un organe de contrôle du système politique iranien.



## Commentaire

Possibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'on évoque souvent les retours en politique de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, une autre figure d'importance continue régulièrement à faire parler d'elle et a suscité l'intérêt des médias. Sigolène Royal, ancienne candidate à la présidentielle, battue par Nicolas Sarkozy il y a 12 ans, n'a pas exclu de se présenter aux élections de 2022, mais «pas sous le chapeau socialiste». L'ex-candidate socialiste à la présidentielle française de 2007 a indiqué, cette semaine lors d'une interview pour une radio canadienne, qu'elle n'excluait pas d'être de nouveau candidate en 2022. «Oui c'est vrai», a répondu l'ancienne candidate battue par Nicolas Sarkozy, à la question de savoir si elle avait bien «laissé la porte entrouverte à une candidature peut-être en 2022». «Maintenant on verra comment les choses se passent, ce n'est pas du tout une déclaration de candidature, ce serait d'ailleurs très maladroit de ma part, je me ferais immédiatement attaquer de toutes parts», a précisé Royal. L'ancienne ministre socialiste de l'Écologie, nommée ambassadrice des négociations sur les pôles Arctique et Antarctique par Emmanuel Macron, a expliqué qu'elle souhaitait «continuer ses combats environnementaux et féministes». «Oui, je serai présente sur les échéances politiques qui viennent pour défendre les valeurs auxquelles je crois et pour me mettre au service de ces valeurs. Sous quelle forme, on verra», a-t-elle ajouté. Envisage-t-elle ce combat «sous le chapeau socialiste»? «Ah non, pas sous le chapeau socialiste, non», a-t-elle tranché. Sous les couleurs d'un nouveau parti? «On verra, les choses se construisent tranquillement, on verra si elles vont jusqu'au bout ou pas», a conclu l'ancienne ministre qui a officié dans de nombreux gouvernements durant les mandats de nombreux présidents. Lors d'une interview aux chaînes françaises BFMTV et RMC vendredi, Royal avait été interrogée sur les souhaits supposés de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, son ex-compagnon, de revenir en politique. «Moi je n'ai pas été présidente de la République, donc j'ai le droit d'y penser un peu», avait-elle répondu. Mais au-delà de ses propres aspirations, qui l'on s'en doute sont grandes, c'est surtout à ses réelles possibilités qu'il faut aujourd'hui réfléchir. Sinon elle sera l'un de ses multiples candidats sans électeurs qui pullulent durant les élections françaises et qui malgré leurs programmes et leur bonne volonté n'enregistrent que des scores anecdotiques. Royal elle, il fut un temps, avait une réelle base électorale qui s'est avec le temps tournée soit vers Emmanuel Macron, soit vers Jean-Luc Mélenchon et qui pourrait avoir du mal à revenir pour supporter le rêve présidentiel de l'ancienne candidate. F. M.

## Trump loue Johnson pour le Brexit et promet un accord commercial

Donald Trump et Boris Johnson se sont rencontrés hier matin au G7 pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre britannique, qui pour le président américain est «l'homme qu'il faut» pour conduire le Brexit. «C'est l'homme qu'il faut pour faire le travail», a dit M. Trump, promettant de nouveau à la Grande-Bretagne un «très grand accord commercial, rapidement, plus grand qu'il n'y a jamais eu» après le Brexit. Avec une accolade chaleureuse à son homologue américain, Boris Johnson a aussi affirmé que les deux pays concluront un «fantastique accord commercial une fois les obstacles écartés», selon des images officielles de la rencontre. Le Royaume-Uni a

besoin de conclure un ambitieux accord commercial avec les États-Unis pour compenser sa sortie de l'Union européenne du fait du Brexit. «C'est l'homme qu'il faut pour faire le travail, je le dis depuis longtemps» même si «cela n'a pas fait plaisir à sa prédecesseure...», a lancé le président américain à propos du Britannique. Il a aussi affirmé qu'aucun de ses alliés ne lui avait reproché l'escalade de sa guerre commerciale avec la Chine, malgré les critiques la veille d'Emmanuel Macron. «Non, ce que (la Chine) a fait est scandaleux. personne ne me dirait cela», a lancé M. Trump, alors que les marchés financiers ont chuté après l'annonce de nouvelles taxes américaines sur

les produits chinois. Le président américain a aussi annoncé que les États-Unis étaient «très proches» d'un accord commercial «majeur» avec le Japon sur lequel les deux pays travaillent depuis 5 mois. Juste avant son petit déjeuner avec le Britannique, Donald Trump a défendu sa politique économique et commerciale et s'est félicité de la bonne ambiance du sommet de Biarritz. «Avant mon arrivée en France les médias mensongers disaient que les relations avec les 6 autres pays du G7 étaient très tendues et que le Sommet serait un désastre» mais «nous avons de très bonnes réunions, les leaders s'entendent bien et notre pays va très bien», a-t-il affirmé.

G7



Festival international du cinéma de Calgary

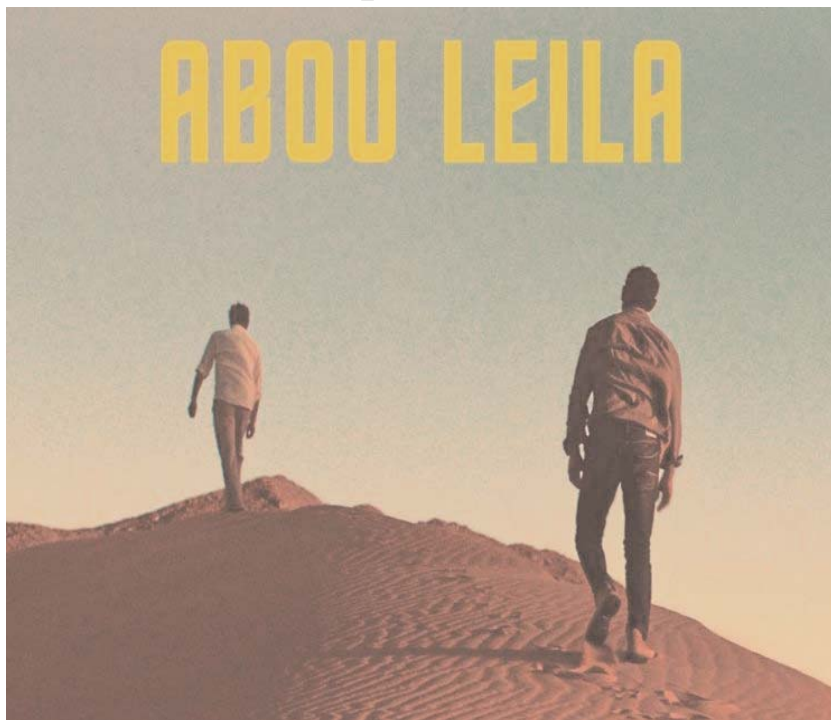
# «Abou Leïla» en compétition

■ *Considéré comme l'un des festivals les plus importants du Canada, le 20<sup>e</sup> Festival international du cinéma de Calgary (Canada), prévu du 18 au 29 septembre prochain, prévoit des focus, des films d'école, des concerts de musique, des formations et des initiations destinées aux jeunes. Parmi les produits programmés en compétition, le long métrage de fiction «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumediene*

Par Karim M.

Le long métrage de fiction «Abou Leïla», de Amine Sidi Boumediene, est une coproduction algéro-franco-qatarie de 140 minutes, qui revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir, joué par Slimane Benouari, et Lotfi, campé par Lyes Salem. Samir et Lotfi, deux amis d'enfance, traversent le désert à la recherche d'Abou Leïla, un dangereux terroriste. La poursuite semble absurde, le Sahara n'ayant pas encore été touché par la vague d'attentats. Mais Samir, dont la santé mentale est vacillante, est convaincu d'y trouver Abou Leïla. Lotfi, lui, n'a qu'une idée en tête : éloigner Samir de la capitale. Pourtant, c'est en s'enfonçant dans le désert qu'ils vont se confronter à leur propre violence. Ce premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages «*Demain Alger ?*» et «*El Djazira*», explore l'important impact sur la société de la violence et des trauma-

tismes qui y sont liés. Né en 1982, Amin Sidi-Boumediene obtient en 2005 son diplôme en réalisation à Paris au CLCF. Son premier court-métrage, «*Demain, Alger ?*» a été sélectionné dans de nombreux festivals à travers le monde. «*L'île*», son second court-métrage, a gagné le Prix du meilleur film au Festival d'Abu Dhabi. Il fait en 2014 son troisième court-métrage «*Serial K.*», projeté aux Journées cinématographiques de Béjaïa. «*Abou Leïla*» a été déjà sélectionné dans deux festivals cette année, à savoir celui du film de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) ainsi qu'à celui de Melbourne. Il a été sélectionné, ensuite, lors de la Semaine de la Critique de Cannes. Avec le même produc-



teur, Amine Sidi Boumediene a décroché les prix de la meilleure

production et celui du meilleur film du monde arabe au Festival

international du film d'Abu Dhabi en 2012. A. S.

Festival international du film pour l'enfance à San Diego

## «Le bélier magique» sélectionné

Le long métrage de fiction destiné aux enfants «*Le bélier magique*» de Sadek El Kebir a été sélectionné au Festival international du film pour l'enfance à San Diego (Etats-Unis), dont les

manifestations ont débuté vendredi, selon les organisateurs. D'une durée de 92 minutes, ce film aborde le thème de l'amour et la protection des animaux à travers l'histoire d'une excursion

scolaire dans un zoo. Le réalisateur et dramaturge Sadek El Kebir a réalisé, également, plusieurs documentaires et programmes télévisés dans les trois langues, à savoir l'arabe, le

tamazight et le français, destinés aux enfants et aux personnes aux besoins spécifiques. Il est le premier à avoir réalisé une bande dessinée algérienne en tamazight. Le Festival international du film pour l'enfance de San Diego, qui verra la projection de 150 films de 30 pays, dont 17 longs métrages et 64 courts métrages, vise à «*promouvoir l'industrie des films pour enfants en associant éducation et divertissement*», et ce, à travers la présentation des dernières œuvres destinées aux enfants de différents pays.

K. M.

461<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Mazagan

## Un riche programme à Mostaganem

Un riche programme culturel et historique a été élaboré à Mostaganem pour commémorer le 461<sup>e</sup> anniversaire de la grande bataille de Mazagan, aujourd'hui, a-t-on appris samedi des organisateurs. Le programme de cet anniversaire chargé d'histoire, prévoit l'organisation d'une conférence nationale sur «*l'attaque contre la ville de Mostaganem et la bataille de Mazagan*», livrée par les Algériens, alliés aux Ottomans, à l'armée d'occupation espagnole, entre le 22 et 26 août 1558. Au programme de ce séminaire historique qui aura lieu au siège de la commune de Mazagan, figurent diverses communications qui seront animées par des enseignants et chercheurs universitaires de plusieurs wilayas. Les thèmes concernent, entre autres, «*le conflit maritime algéro-espagnol selon les études de la revue africaine*», «*le soufisme durant la période du moudjahid et poète Lakhdar Benkhrouf*». Le programme prévoit également l'organisation d'une marche sur fond de folklores depuis le siège de la commune de Mazagan jusqu'au mausolée du saint «*Sidi Belkacem Bouasria*» et le monument érigé à la mémoire de cette

bataille avec la participation des notables de la ville, les associations locales avec le concours de la troupe de Aïssaoua. Un gala de chanson chaabi sera animé par les chanteurs Ali Boudjelal d'Alger, Rachid Ketafa et Mustapha Benkharouba de Mostaganem. La bataille de Mazagan, selon des sources historiques, a eu lieu après les tentatives de l'armée d'occupa-

tion espagnole, à leur tête le comte De Alcaudete, gouverneur de la ville d'Oran de l'époque, de conquérir la ville de Mostaganem entre le 22 et 26 août 1558. Les troupes algériennes des tribus «*El Mejaher*», «*Maghraoua*» et «*Souid*», en alliance avec les Ottomans, sous le commandement de Hassan Pacha, fils de Kheireddine Barbarousse, ont vaincu l'armée espagnole qui

avait assiégé la ville de Mostaganem, par terre et mer, après avoir réussi à desserrer l'étau. Cette manifestation, dans sa 6<sup>e</sup> édition, est organisée à l'initiative de l'association «*La bataille de Mazagan*» du patrimoine culturel et historique, en collaboration avec la commune de Mazagan et le laboratoire d'histoire de l'Algérie de l'université d'Oran 1. L. B.

Danse folklorique

## Record du monde de participation au Mexique

LE LIVRE Guinness des records a enregistré la participation de 882 personnes dansant au rythme de la musique mariachi samedi dans la ville mexicaine de Guadalajara (ouest), soit la plus grande danse folklorique du monde. Ce nouveau record a été établi dans le cadre de la Rencontre internationale du Mariachi à Guadalajara, où avait également eu lieu le précédent exploit en 2011, avec 457 participants. «*Deux aspects très importants ont été étudiés : d'abord, que tous les participants dansent au moins cinq minutes sans interruption et sans sortir de la zone d'essai, ensuite qu'ils suivent une chorégraphie. A cela nous avons ajouté les costumes*», a précisé Carlos Tapia, représentant du livre Guinness des records. Les danseurs, provenant pour la plupart d'écoles de danse folklorique, se sont donnés rendez-vous sous les rayons intenses du soleil, place de la Libération dans le centre de Guadalajara, capitale de l'Etat de Jalisco. «*Le précédent record était aussi le nôtre. Ce nouveau*

montre la poursuite de la diffusion de nos traditions auprès des jeunes», a déclaré à la presse Xavier Orendain, président de la Chambre de commerce de Guadalajara, organisatrice de l'événement. Les hommes ont dansé sur des chansons de mariachi en portant les traditionnels costumes de «*charro*» (utilisé pour la charrería, une pratique sportive des communautés mexicaines d'éleveurs de bétail remontant au XVI<sup>e</sup> siècle), avec des broderies, des chapeaux mexicains et des bottes. Les femmes portaient des robes multicolores et leurs coiffures étaient entrelacées de rubans. «*Pour moi, c'est impressionnant de voir autant de coordination et toute l'expression de la culture mexicaine, c'est ce qu'il y a de mieux*», a dit à l'AFP Karla Gallardo, 24 ans, spectatrice de l'événement et également membre d'un groupe folklorique. La Rencontre internationale du mariachi de Guadalajara comptabilise ainsi 11 exploits dans le livre Guinness des Records. R. C.

## AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)  
27 août à partir de 21h : Concert avec Naima Dziria et Hassiba Abderaouf.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août : Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Théâtre de Verdure Laâdi-Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «*Convergence*» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.



## Ligue 1 (2<sup>e</sup> journée) Le CABBA surprend l'USMBA, l'ESS prise au piège

LE MC ORAN a réalisé une belle opération en allant décrocher samedi soir le point du match nul en déplacement face à l'ES Sétif (1-1), alors que l'USM Bel-Abbès a enchaîné une deuxième défaite de rang, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football. Auteur d'une victoire convaincante lors de la journée inaugurale dans le derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (3-1), le MCO a confirmé ses ambitions en tenant en échec l'ESS à Sétif (1-1). Les Oranais ont ouvert le score par Motrani peu après la reprise (48'), avant de concéder l'égaliser sur un penalty peu évident sifflé par l'arbitre Bekouassa, transformé par Redouani (70e). Le MCO aurait pu prétendre à la victoire, au vu des occasions ratées par ses attaquants. L'Entente a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Laribi (88e). Du côté de l'Ouest, l'USMBA est en train de rater complètement son début de saison, en concédant une défaite à domicile face au CABBA Arreridj (1-3). Pourtant, tout a bien commencé pour les locaux qui ont pris l'avantage grâce à un penalty inscrit par Belhocini (35'), qui signe par l'occasion son deuxième but de la saison. En seconde période, le CABBA a renversé l'USMBA, dépassée par les événements. Arouci (77'), Abbas (58', c.s.c.) et Zerara (47') ont permis aux «Criquets» de réaliser leur premier succès, et surtout de se hisser en tête du classement conjointement avec le CR Belouizdad, le MC Alger, l'USM Alger, la JS Kabylie et le MC Oran avec quatre points

chacun. L'USMBA et le CABBA ont terminé le match à dix, après l'expulsion de Derouache et Abbaci dans le temps additionnel. Le NA Hussein-Dey, tenu en échec lors de la première journée par la JSK (1-1), a entravé l'ASO Chlef (0-0), dans un match qui n'a pas tenu toutes ses promesses. Le club chélifien, battu d'entrée par le promu le NC Magra (1-0), décroche son premier point de la saison pour son retour parmi l'élite. En ouverture de cette journée, l'USM Alger, champion sortant, a réalisé lundi dernier une belle opération, en accrochant en déplacement le CS Constantine (0-0), alors que le MC Alger a dominé le Paradou AC (2-1), dans un derby algérois très disputé. La JS Kabylie, qualifiée ce samedi pour les 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique, a séduit pour l'emporter à Tizi-Ouzou face à une accrocheuse équipe de l'US Biskra (3-2) dans un match à rebondissements. Le CR Belouizdad, considéré comme l'un des prétendants au titre, a réalisé une victoire difficile face au promu le NC Magra (2-1), grâce aux deux transfuges de l'USM Bel-Abbès Khali et Belahouel. Le match AS Aïn M'illa - JS Saoura est reporté quant à lui à une date ultérieure en raison de l'engagement de la JSS au tournoi préliminaire de la Coupe arabe des clubs prévu à Casablanca (Maroc) qui se clôture lundi.

**LES RÉSULTATS :**

ASO- NAHD	0-0
ESS-MCO	1-1
USMBA- CABBA	1-3

## Championnat du monde 2019 de judo 5 judokas représenteront l'Algérie à Tokyo

LA SÉLECTION algérienne de judo, composée de 5 athlètes, prendra part au Championnat du monde de la discipline, prévu du 25 au 31 août à Tokyo (Japon), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Chez les dames, Amina Belkadi (-63 kg) et Kaouther Ouallal (-78 kg), respectivement opposées à la Britannique Alice Schlesinger et l'Equatorienne Vanessa Challa, sont les deux représentantes algériennes du tournoi. Chez les messieurs, trois judo-

kas algériens sont engagés dans cette compétition. Il s'agit de Fethi Nourine (-73 kg), Abderahmen Benamadi (-90 kg), Lyes Bouyakoub (-100 kg). Au premier tour du tableau masculin, Nourine sera opposé à l'Haïtien Philippe Metellus, Benamadi exempté du premier tour affrontera le Colombien Francisco Balanta, alors que Bouyakoub défiera le Croate Zlatko Kumric. Le Mondial 2019, qualificatif aux Jeux olympiques 2020, regroupe 839 judokas représentant 148 pays.

Ligue de diamant d'athlétisme / Meeting de Paris (1500 m)

## Makhloufi rate le coche

LE COUREUR algérien Taoufik Makhloufi a terminé à la septième place du 1500 m au stade Charléty, samedi soir au meeting de Paris, samedi soir au stade Charléty, pour le compte de la 12<sup>e</sup> étape de la Ligue de diamant, ont annoncé les organisateurs.

Pour sa première sortie de la saison sur cette distance, le médaillé d'argent du 1500 m aux JO 2016 à Rio de Janeiro a éprouvé des difficultés à suivre le rythme imposé par

l'Ougandais Ronald Musagala, vainqueur de la course en 3':30.58.

Le natif de Souk Ahras a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 3:31.77, réalisant les minima de participation aux championnats du monde de Doha 2019 en septembre prochain. Makhloufi avait effectué son retour à la compétition le 16 juillet dernier, à l'occasion du meeting international de Sotteville-lès-Rouen (France).

# Coupes africaines des clubs La JSK, le CRB et le PAC passent

■ Trois des clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines ont arraché leur billet qualificatif pour les 16<sup>es</sup> de finale, à savoir la JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et le Paradou AC en Coupe de la Confédération africaine.



Les Canaris sont revenus de loin

Par Mahfoud M.

En C1, les Canaris sont revenus de loin et ont réussi l'exploit de se qualifier en marquant deux buts dans les tout derniers moments, après avoir été menés sur le score sans appel de (3/0) par la redoutable formation soudanaise d'El Merrikh avant-hier après-midi au stade d'Oumdurman. Les locaux croyaient faire le plus dur en menant au score (3-0) grâce à des buts signés par Bakri Al-Madina, auteur d'un doublé (45', s.p, 75') et Tag Abderahim (57') La JSK s'est réveillée dans le dernier quart d'heure pour marquer deux buts en «or» dans le temps addi-

tionnel grâce à ses deux nouvelles recrues estivales Hamza Banouh (90'+1) et Taoufik Addadi (90'+4, s.p). Les Canaris continueront donc l'aventure africaine. En Coupe de la Confédération africaine, le Paradou AC s'est incliné sur le score de (1/0) à Conakry, face aux Guinéens de Kamssar, lui permettant de se qualifier grâce à la victoire du match aller sur un score de (3/0). En 16<sup>e</sup> de finale, prévus les 13 et 15 septembre pour l'aller et les 27 et 29 septembre pour le retour, le Paradou AC sera opposé au club tunisien du CS Sfax, exempté du tour préliminaire. Un peu plus tôt, le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette com-

pétition, a composé son billet pour les 1/16<sup>es</sup> de finale en dominant la formation tchadienne de l'AS Coton 2 à 0. Les buts du Chabab ont été inscrits par Hamza Belahouel (4') et Sayoud (67'). Au match aller, disputé le 10 août à Alger, le CR Belouizdad s'était également imposé sur le même score 2 à 0. En 16<sup>e</sup> de finale, prévus les 13 et 15 septembre pour l'aller et les 27 et 29 septembre pour le retour, le CRB sera opposé au vainqueur de la rencontre entre le club égyptien de Pyramids FC et l'Etoile du Congo. Au match aller joué en Egypte, Pyramids FC a battu l'Etoile.

M. M.

Ligue 2 (1<sup>re</sup> journée)

## L'USMH et le MOB marquent le pas

L'USM EL-HARRACH et le MO Béjaia ont raté leurs débuts en Ligue 2 de football, en s'inclinant en déplacement lors de la 1<sup>re</sup> journée du championnat disputée vendredi et samedi. La formation harrachienne n'a pas fait le poids du côté de la capitale du «Titteri» en s'inclinant d'entrée face à l'Olympique Médéa (2-0), alors que le MO Béjaia, considéré pourtant comme l'un des prétendants pour l'accession, a chuté à l'Est du pays face à l'un des trois promus l'AS Khroub (1-0). Le RC Arbaâ, l'autre promu, a démarré le nouvel exercice du bon pied en dominant la JSM Skikda (2-0), confirmant ainsi ses ambitions de jouer l'accession cette saison. En revanche, l'Olympique Arzew, qui a retrouvé la Ligue 2 au même titre que l'ASK et le RCA, a été tenu en échec devant son public par l'A Boussaâda (1-1). La JSM Béjaia, qui a raté de peu l'accession en

Ligue 1 lors du précédent exercice, a été accrochée à la maison par le WA Tlemcen, dans une rencontre qui s'est disputée à huis clos. Dans le derby de l'Est, le DRB Tadjenanet n'a pas raté l'occasion d'engranger ses trois premiers points de la saison, en battant facilement l'USM Annaba (2-0). La formation d'Annaba s'est présentée avec un effectif amoindri, en raison de la non-qualification de ses nouvelles recrues estivales pour dettes impayées. En ouverture de cette journée inaugurale vendredi, la logique a été plutôt respectée avec la victoire des équipes locales, à l'exception du match entre le nouveau promu l'OM Arzew et l'A Boussaâda (1-1) et celui entre le MC El-Eulma et l'ASO Oran (0-0). La 2<sup>e</sup> journée se jouera les 30 et 31 août, et sera marquée par deux derbys : au centre USM El-Harrach - RC Arbaâ, et à l'ouest ASM Oran -

OM Arzew.

Les résultats et classement :

JSMB- WAT	0-0
DRBT-USMan	2-0
ASK- MOB	1-0
OMA- ABS	1-1
RCR-MCS	2-1
RCA- JSMS	2-0
OM-USMH	2-0
MCEE- ASMO	0-0

	Pts	J
1. O. Médéa	3	1
--- RC Arbaâ	3	1
--- RCR	3	1
--- ASKhroub	3	1
--- DRBT	3	1
6. OM Arzew	1	1
--- A. B	1	1
--- MCEE	1	1
--- ASM Oran	1	1
--- WAT	1	1
--- JSMBéjaia	0	1
12. MC Saïda	0	1
--- JSMS	0	1
--- USMH	0	1
--- USMan	0	1
--- MOBéjaia	0	1

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran / Faux billets

## Mise en échec d'une tentative de mise en circulation de près de 10 millions DA

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale (GN) d'Oran ont réussi, la semaine dernière, à mettre en échec une tentative de mise en circulation de 9,4 millions DA constitués de faux billets de banque, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Misserghine, à l'ouest d'Oran, concernant un individu en possession de billets contre-faits en monnaie nationale au

centre de Misserghine, a ajouté la même source. L'exploitation optimale de cette information a permis aux services de la GN d'élaborer un plan minutieux qui s'est soldé par l'arrestation de cette personne, selon la même source. Le mis en cause a été pris en flagrant délit en possession de faux billets en coupures de 2 000 DA d'une valeur totale de 9,4 millions DA. L'enquête se poursuit par les services de la Gendarmerie nationale pour faire toute la lumière sur cette affaire, a-t-on indiqué. A. O./APS

MDN

## Gaïd Salah à la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) effectuée, à partir d'hier, une visite de travail et d'inspection à la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran, indique le ministère de la Défense nationale dans un com-

munié. Lors de cette visite, le général de Corps d'Armée «superviser un exercice naval au niveau de la façade maritime Ouest, procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2<sup>e</sup> Région militaire», précise la même source. R. N.

Jijel

## Une casemate pour terroristes et trois bombes de confection artisanale détruites

Une casemate pour terroristes et trois bombes de confection artisanale ont été détruites samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de fouille et de recherche menée à El Milia, wilaya de Jijel, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche menée à El Milia, wilaya de Jijel/5<sup>RM</sup>, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 août 2019, une casemate pour terroristes et trois bombes de confection artisanale», note la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la cri-

minalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des garde-frontières ont saisi, à Tlemcen/2<sup>RM</sup>, une grande quantité de kif traité s'élevant à 225 kilogrammes», ajoute le communiqué. D'autre part, des garde-côtes «ont déjoué, à Annaba/5<sup>RM</sup>, une tentative d'émigration clandestine de neuf personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, alors que 40 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et In Guezzam».

Yasser A.

Sûreté urbaine de Douéra

## Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 4 kg de cannabis

LES SERVICES de la sûreté de la circonscription ont démantelé un réseau criminel national spécialisé dans l'importation, le transport, le stockage et le trafic de drogue, et saisi plus de 4 kg de cannabis, d'une valeur estimée à 500 millions de centimes, a indiqué hier le chef par intérim de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine de Douéra. Lors de la présentation des membres de ce réseau criminel au niveau du siège de la sûreté de la circonscription administrative de Draria (Alger Ouest), le chef par intérim de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine de Douéra, le lieutenant de police Kelaïa Issam a déclaré que ses Services ont réussi à démanteler un réseau criminel de 9 individus (âgés entre 23 et 42 ans) et à saisir 4,2 kg de

cannabis, d'une valeur de 500 millions de centimes. «L'exploitation exemplaire des informations parvenues à la police a permis la saisie de deux véhicules utilitaires, utilisés par les membres du réseau criminel pour le transport de leur marchandise, une quantité de psychotropes (66 comprimés) et deux flacons d'anesthésiant», a-t-il ajouté. Le lieutenant Kelaïa a fait état, en outre, de la saisie d'une somme de 40 000 DA de recettes de trafic de drogue et plusieurs armes blanches. Une fois la procédure légale finalisée, les mis en cause seront présentés devant la juridiction compétente, a conclu la même source.

L. N.

## Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Groupes Tahkout, Haddad et Kouninef

## La cour d'Alger désigne des administrateurs

■ Soulagement pour les travailleurs des entreprises dont les propriétaires sont en prison. Afin de gérer les affaires courantes, la cour d'Alger vient de désigner trois administrateurs pour les groupes Tahkout, Haddad et Kouninef.

Par Meriem Benchaouia

«D

ans le cadre des enquêtes ouvertes à l'encontre de certains hommes d'affaires propriétaires d'entreprises économiques à l'instar des groupes Haddad, Tahkout et Kouninef, et dans un souci de préserver la continuité de l'activité de ces entreprises, mais aussi des postes d'emploi, le juge d'instruction chargé de ces dossiers a ordonné le 22 août 2019 la désignation de trois administrateurs», a indiqué un communiqué du parquet d'Alger. Ces administrateurs sont, en réalité, des experts financiers, poursuit la même source. Ils géreront ces entreprises conformément aux dispositions du code du commerce. «Les mêmes procédures



de mesures conservatoires, dans le but de préserver les capacités de production nationale ainsi que les postes d'emploi. Aussi l'objectif est d'assurer la sécurité des

seront prises pour le reste des dossiers relatifs à des dirigeants d'entreprises privées soumis à des mesures judiciaires en raison des poursuites» auxquelles ils font face, conclut le communiqué. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgence prises par le gouvernement conformément aux lois et réglementation en vigueur pour sauvegarder toutes les entreprises nationales privées, objet

prestations dans certains secteurs de services (transport universitaire et transport urbain), la conduite, dans les conditions adéquates, des projets industriels en phase de mise en force d'investissement, ainsi que le maintien de la cadence de production pour les sociétés en exploitation (secteur automobile, notamment).

M. B.

APW de Tizi Ouzou

## Boycottée par des élus du RCD et du FFS, la session ordinaire reportée

L'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou n'a

pas pu tenir hier une session faute du quorum. Seuls 20 sur les 47 élus étaient présents. Des élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) rejoins par au moins six élus du Front des forces socialistes (FFS) ont boycotté la session pour organiser un sit-in sur les lieux afin de dénoncer la gestion de l'APW dont la convocation d'une session ordinaire en période de vacances sans le wali ainsi que d'exiger la libération des détenus du mouvement populaire du 22 février dont leur camarade Samira Messous. Pour les élus contestataires, il est inadmissible de convoquer une session après plus de six mois sans la moindre activité et au moment où le wali et le prési-

dent de l'APW sont en congé. Et ils dénoncent le silence de l'APW face à l'incarcération de l'élue, Samira Messous. Plusieurs griefs ont été retenus contre la coalition FFS-FLN-RND aux commandes de la même Assemblée. La fermeture des RN 25 et 12 par des citoyens à Oued Aïssi et Ait Yahia Moussa est mise en avant par le vice-président de l'APW Mohamed Achir issu du FFS pour expliquer l'absence des élus avant d'annoncer le report de la session pour le 2 septembre prochain. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir l'adoption du budget supplémentaire et le bilan des incendies de forêt.

Hamid M.